

DEL 2022/240

Liffré ≡ Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE REUNION DU 13 DECEMBRE 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE TREIZE DECEMBRE A VINGT-HEURES-TRENTE, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à la Salle du Conseil de Liffré, sur convocation de Monsieur Stéphane PIQUET, Président, adressée le 7 décembre 2022.

Présents : MMES BRIDEL C., CHYRA S., GAUTIER I., MACOURS P., MARCHAND-DEDELOT I., MERET L., PRETOT-TILLMANN S., SEVIN-RENAULT K., MM BARBETTE O., BEGASSE J., BEGUE G., BELLONCLE J., BONNISSEAU V., CHEVESTRIER B., DENOUL C., DUPIRE J., FRAUD E., GAUTIER C., LE ROUX Y., MICHOT B., PIQUET S., RASPANTI S., SALAUN R., VEILLAX D.

Absents : MMes AMELOT M., CHARDIN N., CORNU P., COURTIGNE I., OULED-SGHAÏER A-L., SALMON R., THOMAS-LECOULANT E., MM DANTON Y., HARDY S., LE PALAIRE S., ROCHER P., TRAVERS S.

Pouvoir : Mme CORNU P A M MICHOT B , M DANTON Y A M BEGUE G , MME OULED-SGHAÏER A-L A MME BRIDEL C , MME SALMON R A MME MARCHAND-DEDELOT I , MME THOMAS-LECOULANT E A M FRAUD E.

Secrétaire de séance : M. DUPIRE J.

ASSAINISSEMENT

ENQUETE PUBLIQUE POUR L'ACTUALISATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE LIVRE-SUR-CHANGEON

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU l'arrêté préfectoral du 15 juin 2021 portant statut de Liffré-Cormier communauté ;
- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 29 novembre 2022 ;
- VU l'avis favorable de la commission n°2 du 30 novembre 2022 ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

LCC a engagé les études pour la mise à jour du zonage d'assainissement de la commune de Livré-sur-Changeon. Celui-ci vise à définir les secteurs où l'assainissement des eaux usées relève de systèmes

individuels et a contrario le secteur où, pour des raisons technico-économiques, le traitement des eaux usées est assuré par un système de traitement collectif.

Le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Livré-sur-Changeon fait l'objet d'une proposition d'évolution qui doit maintenant être soumise à enquête publique.

L'enquête publique dure au minimum un mois, durant lequel des permanences du commissaire enquêteur et la mise à disposition du dossier au public, permettront à chacun, de consulter le projet et d'émettre des avis. Ce dernier établira, au terme de la procédure de consultation, un rapport basé sur les observations du public où il fera part de ses conclusions et permettra aux élus de Liffré Cormier Communauté de se positionner sur l'évolution du zonage d'assainissement de Livré-sur-Changeon et d'apporter d'éventuels ajustements au dossier de zonage.

Cette délibération, suivie des mesures de publicité, vise à engager la procédure de révision du zonage d'assainissement des eaux usées.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande d'enquête publique pour la modification du zonage d'assainissement collectif de la commune de Livré-sur-Changeon ;
- **VALIDE** le lancement de l'enquête publique.

Fait à Liffré, le 13 décembre 2022

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT,

STEPHANE PIQUET

